

L 15. Dez.78 11

t.311 Rwanda 1 - RH/sn

3003 Berne, le 14 décembre 1978

Monsieur Pascal FELLAY
 et équipe PAK
 c/o Ambassade

K i g a l i

Chers pakistiens,

Ne croyez pas que je vous ai oublié, mais malgré les pieds à Berne, la tête se trouvait entre autres ces derniers temps à Madagascar où l'équipe de l'un des projets de développement rural rencontre des difficultés qui ne sont pas si loin que celles traversées par le PAK.

Petit dépaysement pour mieux se replonger dans la tendre verdure rwandaise.

Depuis vos lettres du 8 et 16 novembre - déjà un mois - nous avons eu la visite de Walter qui a dû trouver le fauteuil moelleux puisqu'il y est resté la journée.

A défaut d'idée d'un cadeau qui soit réellement au service des coopérants, qui valorise leur initiative au lieu de l'étouffer, qui ne soit pas mépris hautain par rapport à leurs moyens propres, nous avons pensé vous offrir pour le réveillon un crédit de quelques Frs. 3'300'000.-- afin de vous permettre de répondre par vous-mêmes à vos propres besoins. (cf annexe sur discussions demande de crédit).

Si entretemps, la réunion inter-ministérielle s'est tenue à Kigali et que le projet d'accord a été accepté, nous pouvons considérer que l'équipe du PAK a maintenant toute la disponibilité d'esprit et de moyens pour mener à bien son programme.

A lire vos décisions relatives au personnel rwandais et suisse du projet, j'ai eu les réactions suivantes :

1. On ne profite pas de l'occasion pour tenter un essai de remise d'une zone à une équipe rwandaise. Est-ce certain que la "remise" sera plus facile "dans deux ans", n'y-a-t-il pas risque que le style de travail soit alors encore plus "suisssisé" ?

./.

- 2 -

Ne pas vouloir être soumis à une pression de temps est un principe raisonnable. Cela n'empêche pas de se demander : quand faut-il commencer à donner des responsabilités à une équipe de cadres nationaux.

Conclusion : votre option est acceptable pour autant que nous puissions voir clairement comment vous allez profiter des deux prochaines années où les coopérants garderont toutes les responsabilités, pour préparer systématiquement la relève. En premier lieu, il s'agit d'un plan de perfectionnement, comme le prévoit Pascal, avec programmation précise et agrément officiel.

2. Il faudrait éviter une fuite en avant et une absence de continuité pour Munzanga : cette zone qui a été la plus fortement encadrée ne doit pas soudain être délaissée. La nécessité d'une période de transition signifie que Charles reste au minimum six mois avec le nouveau coopérant. Le PAK sait qu'il ne peut pas se permettre un échec à Munzanga.
3. En ce qui concerne le zone de Gasenyi, l'idée de l'affectation d'un Assistant Agricole expérimenté et d'une remise de la zone à une équipe rwandaise avec prolongation de trois mois de Michel, m'avait séduit. Les discussions de Butare vous ont amené à une solution autre et vous devez avoir vos raisons. L'affectation de Walter à Gasenyi sous-entend cependant qu'il prenne connaissance dans le détail de tout ce qui a été tenté et réalisé là-haut avant le départ de Michel, que la répartition des tâches avec les techniciens rwandais soit clairement précisées auparavant, enfin que Walter envisage de prolonger au-delà d'un an ...
4. La zone de Bubazi semble rester miraculeusement à l'écart du déménagement général du printemps prochain. Si vous pensez qu'un peu de vent nouveau n'est que profitable pour le personnel et pour les actions, allez-vous être amené à proposer des changements pour Bubazi pour fin 1979 ?
5. La reprise du service animation-formation par les Galathuler présente d'énormes avantages déjà reconnus. Pour la forme, je pourrais cependant rappeler les écueils à éviter :
 - le SAF doit se baser sur l'ensemble des expériences menées dans les 4 zones et éviter de n'avoir que l'exemple de Munzanga en tête. Ceci sous-entend une bonne connaissance préalable de ce qui s'est fait dans les 3 autres zones et ailleurs au Rwanda.

./.

- 3 -

- L'enthousiasme de Ernest pour la formation paysanne doit pouvoir s'inscrire dans un plan d'ensemble d'information - formation pour Kibuye (ce qui correspond à la page 3 du PV réunion 22.11.1978)

6. Enfin, en guise de recommandation : pourriez-vous établir d'ici fin février une note sur le thème "mesures envisagées afin d'assurer la continuité du projet et des actions compte tenu du changement de personnel prévu début 1979".

Vu qu'il risque d'y avoir certaines inconnues, vous pourriez faire ça sous forme de quelques variantes.

Au vu des informations et des PV des réunions que vous nous transmettez nous avons l'impression que l'équipe fait preuve d'un grand dynamisme et que les problèmes de fonds sont au fur et à mesure abordés. L'annexe au PV de la réunion du 22.11. à Bubazi nous paraît en particulier constituer une bonne concrétisation des appuis aux communes et des moyens qu'ils récessitent.

Nous avons entrepris la procédure de recrutement pour le collaborateur "ZDR Munzanga/Appui à la commune de Bwakira" et pour le collaborateur qui devrait se rendre vraisemblablement à Rukoko. Notre service du recrutement est en contact avec Walter et vous informera, début janvier, des premiers résultats. Nous avons pris note de l'urgence de votre demande mais l'aide au Père Noël ne sera pas de trop.

Le regard sur la Jungfrau, le nez pointé en direction du Karongi, permettez-nous d'allumer une bougie dont la flamme vacillante nous réchauffera les pieds et la cire coulante symbolisera l'avenir "pedzante" de votre projet.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
p.o.

(R. Dannecker)

Copie : Fr. Rohner c/o Ambassade de Suisse Nairobi
M. Jean Laurent c/o Ambassade de Suisse Kigali
DC / HON
ZT
SCH

L 15. Dez. 78 11

t.311 Rwanda 1 - RH/sn

CREDIT PROJET AGRICOLE KIBUYE (135/78)

Questions et remarques émises lors discussions relatives à la demande de crédit du PAK par le Comité de projet et par le Comité de programmation.

1. Le problème principal est celui de l'extension des activités du projet. Suite à la mission d'octobre, est-il possible de préciser la politique qui a été arrêtée en ce domaine ?
2. Comment les activités dans les zones pourront-elles être reprises par des responsables rwandais ? Comment préparer les techniciens rwandais à leurs futures tâches ? Une fois encadrées par des cadres nationaux, les zones seront-elles toujours sous la responsabilité du projet ? Comment se présente la rwandésisation du projet ?
3. Comment s'effectue la collaboration avec le PPF ? Les deux projets ne pourraient-ils avoir un programme commun de lutte contre l'érosion (étude, phénomène érosion, inventaire des mesures de LAE, analyse comparative, etc...?)
4. Quel avenir voit-on pour le CFA et quel engagement a la DDA ?
5. Importance d'un suivi plus systématique des activités du projet afin de dégager certains enseignements pour sa politique d'extension. Comment mettre dans un tel projet un système d'information-évaluation sans surcharge démesurée de travail ? Faut-il mettre éventuellement un coopérant entièrement à cette tâche ?

Conclusion : d'ici la fin de la phase, le projet devra établir un système d'information qui permette une meilleure gestion du programme.

6. Les frais de fonctionnement s'élèvent sur crédit extérieur à Frs. 1'228'000.-- : comment vont-ils évoluer à l'avenir et vont-ils un jour devoir être repris par le Gouvernement rwandais ?
7. Au budget construction (3.60) est-il prévu de construire de nouvelles habitations de coopérant (allusion à échec construction semi-traditionnelle à Gasenyi) ?

./.

- 2 -

8. Appréciation de la Direction :

- certaine confiance que le "tournant" va pouvoir être pris
- appréciation positive sur présentation problématique région Kibuye (pt.2)
- annexe 1 est un bon début de ce que devrait être une analyse résultats du projet : poursuivre dans cette direction de manière qu'à la fin de cette phase nous ayons une vision claire de l'évolution des actions et des expériences menées.

RH/sn
14.12.1978